



AS/PoI/ER (2010) CB 04

8 décembre 2010

Fpercb04_10

Commission des questions politiques

Sous-Commission des relations extérieures

La Sous-Commission des relations extérieures de la Commission des questions politiques, réunie à New-York (Etats-Unis d'Amérique) les 2 et 3 décembre 2010, sous la présidence de M. Slutsky, (Fédération de Russie, SOC), Vice-Président :

- a pris part à l'Audition parlementaire de l'UIP sur « *Vers la reprise économique : repenser le développement, réformer la gouvernance mondiale* » ;

. a tenu des échanges séparées avec :

. l'Ambassadeur Ertuğrul **Apakan**, Président du Comité contre le terrorisme et représentant permanent de la Turquie auprès des Nations Unies,

. Mme Judy **Cheng-Hopkins**, Sous-Secrétaire général à l'appui à la consolidation de la paix,

. M. Michael Peter Ffloyd **Smith**, Sous-Secrétaire général, Directeur exécutif du Comité contre le Terrorisme,

. M. Atul **Khare**, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix,

. M. Dimitry **Titov**, Sous-secrétaire général chargé de l'état de droit et des institutions de sécurité,

. l'Ambassadeur Vitali **Churkin**, Représentant Permanent de la Fédération de Russie aux Nations-Unies,

. M. Christopher **Coleman**, en charge de la Division Politique et Médiation, M. Jenghahir **Khan**, Directeur adjoint Division du Proche-Orient et de l'Asie Occidentale, Mme Angela **Bargellini**, Responsable Chypre, M. Kristopher **Carlin**, Responsable Kosovo, Caucase du Sud,

. M. Ivan **Šimonović**, Sous-Secrétaire général aux droits humains, Chef du Bureau de NY du Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme,

. Mme Daphna **Shraga**, Administrateur juridique principal, Bureau du Conseil Juridique, de Mme **Zabolotskaya**, Administrateur juridique et M. Markus **Pallek**, Administrateur juridique ;

- **Date et lieu de la prochaine réunion**: a laissé au Président le soin de convoquer la prochaine réunion.

João Ary

Relations extérieures

Une délégation de l'APCE aux Nations Unies aborde les thèmes du maintien de la paix, de l'état de droit et de la lutte contre le terrorisme

Strasbourg, 03.12.2010 – Une délégation de dix membres de l'APCE présente aux Nations Unies à l'occasion de la session de l'Assemblée générale a participé à une série de rencontres avec de hauts fonctionnaires et des ambassadeurs de l'ONU pour discuter d'un certain nombre de thèmes, parmi lesquels la consolidation de la paix et les opérations de maintien de la paix, la lutte contre le terrorisme et les droits de l'homme, ainsi que des questions régionales comme la situation au Kosovo*.

La Sous-commission des relations extérieures de l'APCE, présidée par Leonid Sloutski (Russie, SOC), a rencontré, entre autres, les Secrétaires généraux adjoints des Nations Unies chargés des droits de l'homme, de l'appui à la consolidation de la paix, des opérations de maintien de la paix et des institutions concernant l'état de droit et la sécurité, ainsi que le chef de la direction exécutive du Comité contre le terrorisme et le chef de la Division de l'Europe de la Direction des affaires politiques.

A l'issue des rencontres, M. Sloutski a déclaré : « Nous devons considérer qu'il faut, dans un avenir proche, intensifier les contacts entre l'APCE et les Nations Unies pour une meilleure compréhension commune des situations et des feuilles de route des dossiers politiques les plus importants pour l'Europe et le monde entier. »

La délégation a aussi eu des entretiens avec le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'ONU, qui préside actuellement le Comité contre le terrorisme, et avec le Représentant permanent de la Russie auprès des Nations Unies, où le sujet de la réforme des Nations Unies – y compris sa dimension parlementaire – était à l'ordre du jour.

La délégation participe aussi à l'audition parlementaire, organisée conjointement par l'ONU et l'UIP, qui a lieu traditionnellement à l'occasion de l'Assemblée générale et qui est consacrée au thème de la reprise économique mondiale.

* Toute référence au Kosovo dans le présent texte, qu'il s'agisse du territoire, des institutions ou de la population, doit être entendue en parfaite conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjudice du statut du Kosovo.